



# Informations civiques

Madame, Monsieur,

Suite à la démission de Monsieur William TROLLIET, de sa fonction municipale, nous informons les électeurs et électrices de la Commune de Crassier qu'ils sont convoqués, **le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2007** pour procéder à l'élection complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e). En cas de second tour, la date est fixée au **dimanche 29 avril 2007**.

L'arrêté préfectoral est affiché au pilier public depuis le 1<sup>er</sup> février 2007 et le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- au **lundi 5 mars 2007 à 12 heures précises** au greffe municipal pour le 1<sup>er</sup> tour ;
- en cas de second tour, le **mardi 3 avril 2007 à 12 heures précises** au greffe municipal.

## Dépôt des listes

Le bureau du greffe municipal sera ouvert le jours mentionnés ci-dessous pour recevoir les listes des candidats à l'élection.

Mardi	20 février 2007	de 18h30 à 20h00
Jeudi	22 février 2007	de 09h00 à 12h00
Jeudi	1 <sup>er</sup> mars 2007	de 09h00 à 12h00
Vendredi	2 mars 2007	de 09h00 à 12h00
Lundi	5 mars 2007	de 09h00 à 12h00

## Matériel de vote

Les électeurs recevront à la maison leur matériel de vote par correspondance

- le **mardi 27 mars 2007** au plus tard pour le 1<sup>er</sup> tour (avec le matériel pour le second tour de l'élection du Conseil d'Etat) ;
- le **mardi 24 avril 2007** au plus tard en cas de second tour.

## Procédure de vote

Les électeurs doivent faire parvenir leur bulletin de vote, soit par la poste, soit en les déposant dans la boîte aux lettres « votation » à l'entrée côté place du Village de la maison de commune ou directement au bureau du greffe municipal jusqu'au :

- **dimanche 1<sup>er</sup> avril 2007 à 10h30** pour le 1<sup>er</sup> tour ;
- **dimanche 29 avril 2007 à 10h30** en cas de 2<sup>ème</sup> tour

ou se rendre au bureau de vote situé à la salle du Conseil

- 1<sup>er</sup> tour : **dimanche 1<sup>er</sup> avril 2007, ouverture du bureau de vote de 10h30 à 11h30** ;
- en cas de second tour : **dimanche 29 avril 2007, ouverture du bureau de vote de 10h30 à 11h30**.

La Municipalité